

Questions à On a des affabulateurs dans nos rangs

Général Philippe Schmitt Directeur administratif de l'Union nationale des combattants



Photo DR / DNA 29 octobre 2018

Ce phénomène est-il fréquent dans le monde des anciens combattants ?

C'est étonnant mais c'est récurrent. Ce n'est pas à dessein financier, parce que ça ne leur rapporte rien, c'est sans doute davantage un besoin de reconnaissance, de paraître dans le microcosme local. Certains ont besoin de raviver la flamme, ce sont des gens mythomanes qui ont rêvé d'un autre passé glorieux et se le réinventent. Certains ont un tel goût de l'uniforme. Le milieu associatif, localement, ne se méfie pas beaucoup, et accepte, de bonne foi, ces bonnes volontés. Je ne me fais aucune illusion : on en a dans nos rangs, des affabulateurs, des mystificateurs.

Effectuez-vous des contrôles réguliers au sein des sections ? Comment remonte l'information ?

Nous ne sommes pas une police politique, ça remonte essentiellement des sections locales qui émettent des doutes sur tel ou tel nouvel adhérent/arrivant. Celui qui porte, par exemple, des insignes mais pas correctement placés. Ou, sans vraiment le savoir, des décorations étrangères. Nous avons la chance d'avoir des « lanceurs d'alerte », qui, grâce aux réseaux sociaux aujourd'hui, les repèrent plus facilement, les démasquent. En général, les présidents locaux effectuent une dénonciation auprès des sous-préfectures, se portent partie civile et doivent démontrer que ces imposteurs ont porté préjudice à l'institution. Parfois, c'est la grande chancellerie de la Légion d'honneur qui peut être saisie sur un cas précis. Les sanctions sont assez inégales, en général, ça se termine par un rappel à loi. Depuis 2011, en 7 ans, on a eu un ou deux cas par an. Et il y a encore des dossiers en cours.